

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5480>



# CTA du 25 janvier 2018 : déclaration de la FSU

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA)  
(ex-CTA) -



Publication date: mardi 30 janvier 2018

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Madame la rectrice,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

La FSU dénonce la baisse des moyens alloués à la voie professionnelle, qui subit une année de plus la scandaleuse politique d'austérité menée par les gouvernements successifs depuis 2007.

La fermeture du CAP installateur sanitaire de Château-Chinon à laquelle nous nous opposons fermement est symptomatique de cette politique aveugle : une formation supprimée dans un territoire économiquement fragile pour des élèves qui le sont tout autant.

Même stratégie pour la suppression des postes en SEGPA qui vont amener à réduire les possibilités d'accueil d'un public particulier, à qui n'est alors proposé que l'inclusion scolaire dans des classes classiques, dans le plus profond mépris de leur spécificité et provoquant la détresse des équipes enseignantes.

Que dire aussi de la réduction d'effectifs du bac commerce de Joigny, qui a un taux d'insertion correct dans un département proche de la région parisienne, pourvoyeuse d'emploi.

Quant à la fermeture de la section GA du lycée de Blanzay, on ne peut que s'inquiéter du devenir du public habituellement accueilli dans cette formation, de même que pour l'avenir des enseignants, à qui on a demandé déjà de gros efforts de reconversion professionnelle avec la mise en place de GA.

Madame la rectrice, vous nous avez annoncé la semaine dernière qu'il y aurait de plus en plus de fermetures de formation dans les années à venir : quand près de 10 millions de personnes sont au chômage dans notre pays et que le chômage des jeunes est particulièrement préoccupant, la FSU s'interroge sur cette logique purement comptable. Il y a certes des formations qui ne remplissent pas, mais elles offrent à des jeunes peu mobiles la possibilité de se former sur un territoire donné et parfois excentré.

Les dotations qui sont actuellement notifiées dans les collèges et les lycées frappent par leur inadéquation aux besoins réels. Elles choquent par leur brutalité et sont perçues comme des provocations.

Comme au **collège de Saint Amand en Puisaye**, qui gagne un élève mais dont la dotation est amputée de 35 h.

Comme au **lycée de Sens**, qui devra remettre en cause des choix opérés dans le cadre de son autonomie pour prévenir le décrochage scolaire et améliorer l'implication et la réussite scolaire des élèves.

Comme au **lycée Hyppolyte Fontaine**, qui perd 15 % de DHG : les personnels qui semblent sommés d'améliorer l'attractivité du lycée seront bien en peine de le faire alors que la DHG imposera une augmentation des effectifs dans les classes, des fermetures d'option et de postes.

Comme au **lycée de Chevigny**, dans lequel on annonce déjà de l'accompagnement personnalisé en classe entière à 35 en 2nde ; il faut en effet récupérer des moyens pour créer une 4<sup>ème</sup> TS car peu de salles peuvent accueillir 38 à 40 élèves attendus par classe sur ce niveau.

**Comme dans les établissements sortis de l'éducation prioritaire.** Le collège d'**Echenon**, le collège **Saint Exupéry de Mâcon**, qui avaient fourni de lourds arguments pour s'insurger contre cette décision injuste et inefficace, n'ont pas vu leur situation s'améliorer au cours des trois dernières années. Qu'à cela ne tienne, les logiques arithmétiques imposent de faire fi des réalités de terrain.

Intéressant ce témoignage émanant d'un collège de Côte d'Or. L'attribution de moyens supplémentaires a permis l'an passé de créer une division supplémentaire en 3<sup>ème</sup> avec des effets étonnants : baisse des punitions et sanctions, diminution des exclusions de cours. Tiens, l'effectif de la classe aurait un lien sur le climat de la classe et les apprentissages ?

Avec une dotation pour les collèges, les lycées et les lycées professionnels de 71 postes, le ministre, ses représentants, au nom d'un impératif budgétaire décalé par rapport à la richesse de la nation, prennent le risque de dégrader la qualité et le fonctionnement des établissements. Les ponctions sèches sur les DHG, les baisses de moyens diluées, comme ce retrait d'heures pour les SEGPA qui entraînera des non respects des grilles horaires d'enseignements, ce sont de vraies attaques qui affaibliront le service public de l'éducation, qui fera peser sur les personnels une charge de travail plus lourde, pour eux, qui ne renonceront pas.

Plus que jamais, c'est l'ensemble de la profession qui incarne l'intérêt général, ce sont les personnels qui par leur

## **CTA du 25 janvier 2018 : déclaration de la FSU**

---

engagement, leur indignation prouvent une formation de qualité pour les jeunes de toutes les catégories sociales.

**La FSU saura le dire à leurs côtés, en accompagnant les mobilisations pour l'amélioration des conditions d'études des élèves et de travail des personnels, contre la sélection à l'université et la logique de tri comme réponse à l'augmentation démographique, contre la remise en cause du BAC comme premier grade universitaire.**

**Cela commence dès le 29 janvier, puis le 1er février, puis le 5, puis le 6 – journée nationale de grève dans le second degré, puis le 7 février.**

**Quant aux salaires, l'action se poursuivra au printemps.**